

BELGIQUE

Social - PAUVRETÉ

Les aînés de plus en plus pauvres ?

- L'UCP veut rétablir la liaison des pensions et allocations sociales au bien-être.
- Elle pointe du doigt la perte progressive du pouvoir d'achat des aînés.

Réunie à Namur ce 29 novembre, l'Union Chrétienne des Pensionnés a confronté les conditions de vie et de santé des aînés avec les politiques actuelles. En comparant le taux de la pension moyenne (961€) et le coût moyen de la vie en maison de repos (1100€), l'UCP s'inquiète de "la perte progressive du pouvoir d'achat des aînés du fait de la non-liaison des pensions au bien-être... Rien d'étonnant à ce que le risque de se situer sous le seuil de pauvreté soit plus important chez les aînés (21,8 pc) que pour le reste de la population (3 pc)".

"Il faut adapter pensions et allocations sociales au bien-être pour freiner le décrochage entre actifs et pensionnés. Rétablir cette liaison automatique coûterait



■ Le risque de pauvreté est plus important chez les aînés.

150 millions par an", affirme Vincent Gengler, le secrétaire politique de l'UCP. Et de mettre en doute l'efficacité de la suppression de la cotisation de solidarité "prélevée sur les pensions de plus de 1200€ (donc des mieux nantis - Ndlr). Ce n'est pas ça qui renflouera le budget de la sécurité sociale".

Luc Lefebvre de Lutte Solidarité Travail-Namur parle pour sa part de nos politiques de redistri-

bution des revenus "qui fonctionnent à l'envers dans notre pays. On assiste à une croissance de la dérégulation et de la logique d'appauvrissement". En citant la concurrence déloyale induite par les titres-services : "Des communes ont résilié leur convention avec des services d'aides familiales pour recourir aux Agences Locales pour l'Emploi qui ne sont pas à la portée des plus pauvres. La sécurité sociale finance ces systèmes

qui bénéficient aux personnes à gros revenus qui déduisent ces frais fiscalement. On voit aujourd'hui des promeneurs de chiens travailler en ALE".

Lien entre pauvreté et santé

"La maladie rend pauvre et la pauvreté rend malade", constate de son côté Hervé Avalosse du service d'étude des Mutualités chrétiennes. "Les personnes en grande précarité déclarent davantage être en mauvaise santé et ont des troubles de l'anxiété, du sommeil et de la dépression". "La consommation de psychotropes, les repas irréguliers, le report des soins de santé sont des indicateurs de précarité sociale. Il faut agir sur les revenus et le logement qui créent de la bonne santé pour toute la population. Il faut mettre en place une politique globale en lieu et place d'une politique compartimentée", dira-t-il, ajoutant que les gros consommateurs en frais de santé consacrent 1/6^e de leurs revenus en frais médicaux.

Directeur de la Faculté Ouverte de Politique Economique et Sociale (UCL), Pierre Reman démontre quant à lui les effets du discours néo-libéral qui "depuis les années 80 attribue aux individus la responsabilité de leur situation en occultant la responsabilité collective. Notre système est profondément fragilisé du fait de la disparition de la liaison des prestations sociales au bien-être..." Il plaide donc pour "la sécurité sociale qui réduit le taux de pauvreté de 50 pc. En Flandre, le taux de pauvreté s'élève à 11 pc mais il monterait à 23 pc sans sécurité sociale. En Wallonie, il est de 18 pc et serait de 32 pc sans la sécu".

Quant à Philippe Defeyt, président du CPAS de Namur, il constate que le prix de séjour en maison de repos augmente plus vite que les pensions et que les personnes âgées ont de moins en moins les revenus suffisants pour payer la totalité de leur séjour. "Aujourd'hui à Namur un quart de la population ne peut payer et c'est le CPAS qui compense le prix du séjour. Sans oublier l'augmentation (25 pc) du coût de l'énergie. D'ici peu, on va basculer".

Chantal Godard

G.C.

L'hiver en affaires courantes

- Christian Dupont a fait le point sur certaines mesures liées à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion ne s'arrête pas en période d'affaires courantes. Ce message, le ministre de l'Intégration sociale Christian Dupont (PS) l'avait déjà répété il y a quelques mois pour tirer la sonnette d'alarme quant la Politique des Grandes Villes menaçait de s'éteindre après le 31 décembre si on ne lui trouvait pas d'urgence quelques deniers publics pour la sauver. Il l'a réitéré à nouveau vendredi, mais cette fois pour louer le travail accompli ces derniers mois.

Car il est vrai que l'hiver ne connaît aucune affaire courante et cette année encore, près de 11000 ménages du pays ont introduit une demande d'allocations mazout. Les affaires courantes ont donc permis de réactiver cette année encore le fonds social mazout. Mais sans pour autant, regrette le ministre, parvenir à l'ajuster sur les prix particulièrement élevés de cette année.

Autre politique menée en période d'affaires courantes, celle de la lutte contre la fracture numérique avec la création de plus de 140 nouveaux "Espaces publics numériques" grâce à un appel à projet dont ont pu bénéficier autant de CPAS, bibliothèques et associations locales à travers le pays.

A l'heure de la mondialisation et du boom technologique, point n'est, en effet, besoin de rappeler combien le manque d'accès aux technologies de l'informatique et d'Internet peut être vecteur d'exclusion sociale. De la recherche d'un logement à celle d'un emploi, les situations de la vie quotidienne où la maîtrise de l'outil informatique se révèle indispensable se multiplient et prouvent combien l'accès à ces technologies est devenu un outil d'intégration sociale particulièrement important.

C'est la raison pour laquelle ces espaces se développeront dans des endroits publics, accessibles gratuitement et en contact direct avec les publics touchés par la fracture numérique. Ils permettront à la fois de pouvoir se former au maniement d'un ordinateur et d'en offrir un accès libre et de proximité.

Les aînés de plus en plus pauvres ?

Chantal Godard

L'UCP veut rétablir la liaison des pensions et allocations sociales au bien-être. Elle pointe du doigt la perte progressive du pouvoir d'achat des aînés.

Réunie à Namur ce 29 novembre, l'Union Chrétienne des Pensionnés a confronté les conditions de vie et de santé des aînés avec les politiques actuelles. En comparant le taux de la pension moyenne (961€) et le coût moyen de la vie en maison de repos (1100 €), l'UCP s'inquiète de "la perte progressive du pouvoir d'achat des aînés du fait de la non-liaison des pensions au bien-être... Rien d'étonnant à ce que le risque de se situer sous le seuil de pauvreté soit plus important chez les aînés (21,8 pc) que pour le reste de la population (3 pc)".

"Il faut adapter pensions et allocations sociales au bien-être pour freiner le décrochage entre actifs et pensionnés. Rétablir cette liaison automatique coûterait 150 millions par an", affirme Vincent Gengler, le secrétaire politique de l'UCP. Et de mettre en doute l'efficacité de la suppression de la cotisation de solidarité "prélevée sur les pensions de plus de 1200€ (donc des mieux nantis - NdlR). Ce n'est pas ça qui renflouera le budget de la sécurité sociale".

Luc Lefebvre de Lutte Solidarité Travail-Namur parle pour sa part de nos politiques de redistribution des revenus "qui fonctionnent à l'envers dans notre pays. On assiste à une croissance de la dérégulation et de la logique d'appauvrissement". En citant la concurrence déloyale induite par les titres-services : "Des communes ont résilié leur convention avec des services d'aides familiales pour recourir aux Agences Locales pour l'Emploi qui ne sont pas à la portée des plus pauvres. La sécurité sociale finance ces systèmes qui bénéficient aux personnes à gros revenus qui déduisent ces frais fiscalement. On voit aujourd'hui des promeneurs de chiens travailler en ALE".

Lien entre pauvreté et santé

"La maladie rend pauvre et la pauvreté rend malade", constate de son côté Hervé

Avalosse du service d'étude des Mutualités chrétiennes. "Les personnes en grande précarité déclarent davantage être en mauvaise santé et ont des troubles de l'anxiété, du sommeil et de la dépression". "La consommation de psychotropes, les repas irréguliers, le report des soins de santé sont des indicateurs de précarité sociale. Il faut agir sur les revenus et le logement qui créent de la bonne santé pour toute la population. Il faut mettre en place une politique globale en lieu et place d'une politique compartimentée", dira-t-il, ajoutant que les gros consommateurs en frais de santé consacrent 1/6e de leurs revenus en frais médicaux.

Directeur de la Faculté Ouverte de Politique Economique et Sociale (UCL), Pierre Reman démontre quant à lui les effets du discours néo-libéral qui "depuis les années 80 attribue aux individus la responsabilité de leur situation en occultant la responsabilité collective. Notre système est profondément fragilisé du fait de la disparition de la liaison des prestations sociales au bien-être..." Il plaide donc pour "la sécurité sociale qui réduit le taux de pauvreté de 50 pc. En Flandre, le taux de pauvreté s'élève à 11 pc mais il monterait à 23 pc sans sécurité sociale. En Wallonie, il est de 18 pc et serait de 32 pc sans la sécu".

Quant à Philippe Defeyt, président du CPAS de Namur, il constate que le prix de séjour en maison de repos augmente plus vite que les pensions et que les personnes âgées ont de moins en moins les revenus suffisants pour payer la totalité de leur séjour. "Aujourd'hui à Namur un quart de la population ne peut payer et c'est le CPAS qui compense le prix du séjour. Sans oublier l'augmentation (25 pc) du coût de l'énergie. D'ici peu, on va basculer".

© La Libre Belgique 2007

Cet article provient de <http://www.lalibre.be>
Mis en ligne le 03/12/2007